



Mission pour
l'Interdisciplinarité

Défi AUTON

Approches interdisciplinaires pour favoriser l'autonomie et le maintien de l'inclusion sociale

Mots clés : autonomie (capacité à définir ses propres besoins et à agir), inclusion sociale, perception et estime de soi, stimulation (positive et hédonique), déficiences, technologies de suppléance ou d'assistance, intégration et appropriation des solutions.

L'objectif de ce DÉFI est de développer des approches intégrées sur la question de l'inclusion sociale des personnes en perte d'autonomie. Les analyses et les solutions seront envisagées dans l'environnement ordinaire des personnes et leur contexte de vie (espace privé, réseau culturel et social, y compris leurs proches, leurs « aidants » et leurs réseaux de sociabilité).

L'enjeu principal est celui de l'amélioration ou du maintien de l'inclusion sociale de ces personnes. L'autonomie est la faculté d'agir / de penser / de décider par soi-même en se donnant ses propres règles de conduite / de jugement / d'évaluation. L'autonomie est donc ici considérée non comme l'expression de l'individualisme mais comme une capacité qui donne les moyens de la participation sociale. Elle implique de pouvoir agir et adapter son comportement au contexte. La question de l'inclusion comporte donc diverses dimensions : capacité à atteindre les objectifs que l'on se donne, à faire entendre sa voix, à définir et réaliser ses propres besoins et ses propres finalités, reconnaissance et estime accordés par soi et par autrui, etc.

Le périmètre d'AUTON sera l'amélioration de l'autonomie et de l'inclusion sociale des personnes à besoin spécifiques. Ces besoins pourront résulter d'une déficience sensorielle, motrice ou cognitive, qu'elle soit provisoire ou permanente, relative à un contexte ou générale.

Les domaines de compétence pourront correspondre aux études concernant la définition des besoins et des désirs en situation de perte d'autonomie, la perception (biologique, psychologique, sociologique, culturelle), le mouvement et l'action, la stimulation par le contexte culturel et artistique (édition, jeux intelligents, réseaux sociaux), les indicateurs de mesure (capteurs et marqueurs) ou les ruptures technologiques (bio-ingénierie, bioélectronique, TIC, technologies d'assistance) par exemple.

La Problématisation de ce Défi voudrait associer des expertises interdisciplinaires dans le but de favoriser l'inclusion sociale par des outils et méthodes adaptées ainsi que la réflexion sur l'articulation entre l'usage de ces outils, la définition des désirs et besoins de la population concernée. Ces outils et méthodes seront d'autant plus efficaces qu'elles renvoient à l'imprégnation sociale de la personne, de nature très variable (par exemple associée au genre ou à l'environnement socio-culturel). Cette perspective sera développée a contrario de la tendance qui est de considérer la perte d'autonomie et la fragilité sous le seul angle d'une prise en charge (médicale ou sociale) ou d'un potentiel de consommation (la « silver economy »).

La méthode sera de développer des solutions contextualisées, adaptées ou adaptables, qui visent à pallier / compenser / remplacer / renforcer des fonctions altérées ou bien à promouvoir des stratégies comportementales ou cognitives alternatives. Elles peuvent donc porter indépendamment sur la stimulation cognitive et culturelle, la rééducation, la réadaptation ou la compensation. Dans tous les cas, les solutions proposées viseront à améliorer des capacités individuelles permettant de renforcer les participations sociales des populations concernées. Le défi entend lever des verrous méthodologiques et interprétatifs (modèles, approches), technologiques (services, outils de suivi et de communication, matériaux intelligents, TIC, technologies d'assistance, etc.) et comportementaux (incitation, stimulation positive, accompagnement). On cherchera à remédier à un état physique, psychique ou social qui mène à l'exclusion et à l'isolement de façon brutale ou par étapes. Comme la perte d'autonomie correspond souvent à un processus par

« paliers » soumis à de grandes variabilités, AUTON s'intéressera aussi à l'identification de ces paliers. Par conséquent, le défi pourra introduire une réflexion sur les outils et leurs usages, les finalités auxquelles ils sont associés, la question du sens et celle du poids de la sociabilité.

Les livrables éventuels de ce DÉFI favoriseront les innovations et leur appropriation:

- En associant les approches conceptuelles, qualitatives et quantitatives pour appréhender et caractériser les situations de perte d'autonomie en cause, les solutions adoptées ou potentielles, leurs effets, les conditions de leurs usages et leur contexte psychosocial.

- En intégrant une approche éthique des situations, fondée sur l'attention aux motivations propres des individus concernés.

- En incluant des solutions stimulatrices (et non des injonctions implicites ou explicites) comme la mobilisation d'approches multi-sensorielles, cognitives, linguistiques, anthropologiques, culturelles, comportementales ou sociales.

- En proposant des technologies permettant d'améliorer des capacités individuelles ou l'accessibilité (de l'environnement, de l'information, des outils de communication, etc.) et par conséquent l'autonomie et la qualité de vie.

- En interrogeant la mise en œuvre des solutions par la confrontation des approches dans le contexte de l'usage, mais aussi les raisons d'éventuel renoncement à de tels usages.

En somme, les initiatives interdisciplinaires pourront concerner des études qui vont de l'étiologie à la conception et l'évaluation de dispositifs de stimulation, de rééducation ou d'assistance, et/ou des approches conceptuelles et normatives de la perte d'autonomie, de sa signification pour les personnes concernées et des moyens d'y remédier, des travaux socio-anthropologiques sur le rapport à de tels outils et les modalités de leur intégration dans le quotidien.

Le processus de cet appel à projets se déroulera en deux phases:

Phase 1 : avril à juillet 2015

- déclaration d'intention du candidat, sur la base de compétences et d'expertise dans le champ thématique du Défi, toutes disciplines confondues (formulaire de candidature).

- examen des candidatures par le comité de sélection et de coordination du DÉFI qui, après analyse des contenus et des compétences proposées, procédera à **l'identification de réseaux potentiels**, émanant de disciplines complémentaires, **autour d'une problématique commune**.

Après cette première phase, les candidats seront tenus informés.

Phase 2 : septembre à décembre 2015

- organisation d'ateliers visant des échanges interdisciplinaires, pour aider à structurer ces réseaux afin de favoriser l'émergence de propositions de **projets de recherche collaboratifs originaux**. Les réseaux identifiés seront donc appelés à soumettre des projets.

- évaluation et sélection des projets ; le critère principal sera leur pertinence par rapport aux objectifs du DÉFI. La durée de soutien des projets sera d'un an; après l'examen d'un rapport d'avancement, le projet pourra être renouvelé une à deux fois. Le montant annuel sera compris entre 75 et 150 k€.

Calendrier de mise en œuvre :

23 avril 2015 : mise en ligne du formulaire de candidature.

15 juin 2015: clôture des dépôts de candidature.

Septembre - octobre 2015 : rencontre des candidats sélectionnés, construction de consortiums autour d'un projet de recherche collaboratif.

Début novembre 2015 : clôture des dépôts de projets de consortiums.

Début décembre 2015 : publication des résultats.

Janvier 2016 : soutien financier.